

un tréma.) Cet article est extrait de la *Tribune Lyrique*, série de 1863. Mettons les deux textes en regard :

M. BIBAUD. LA TRIBUNE LYRIQUE.

Ce qui constitue la Ce qui fait la grandeur de la littérature de la littérature française, c'est sa française, c'est son éverve d'expansion, tension, cause de sa diversité. Paris seul n'a Ca n'est pas seulement pas enfanté ses plus illustres, qui est la patrie lusters représentants. des grands noms qui Chambéry n'a-t-il pas lui furent honneur. produit les deux De Chambéry n'a-t-elle pas Maître ? Genève, Jean, produit les deux De J a c q u e s Rousseau ? Maître ?.... Genève, Constantinople, André Jean-Jacques Rousseau ? L'Isle Bourreau ; Constantinople, bon, Parny ? Aussi est-Chénier, et l'Isle Mau- ce sans étonnement que rice, Parny ?.... C'est nous voyons aujourd'hui sans surprise que d'hui le Canada, cette nous voyons le Canada France nouvelle restée demeuré si française en si française, malgré la dépit d'une dominante étrangère, tion étrangère, donc donner le jour à des nant le jour à des écrivains dignes en tous vains dignes, à tous points de sa glorieux-égard (sic) de l'an- métropole ! Je n'en choisienné métropole. Je sirai qu'un entre cent, ferai choix d'un entre parce qu'il est jeune, cent à cause de sa jeu- tout à fait supérieur, et nesse autant que de sa que son beau génie mé- gloire, dont il répand rite de faire jaillir sur un rayon sur le pays sa mère-patrie un rayon de ses ancêtres.

Sont-ces des corrections de style que vous avez voulu faire, ô Aristarque ? Je n'en sais rien ; mais vous avouerez que vous n'avez guère le droit de turlupiner autrui comme vous le faites dans les lignes baroques qui suivent :

Nous aurions aimé reproduire la Préface ou Prospectus du Canadien dans toute son énergie, qui se ressent du terroir où qui est bien du sol canadien ; mais deux textes cités par M. B. Sulte et E. Lareau, —qui doivent être identiques, sont, toutefois, divers ! je me trouve, alors, dans l'impasse de l'âne entre deux bois-seaux ; il ne pouvait manger —le pauvre ânon ; et moi entre deux reproductions dissemblables d'un même texte *faits* (au masculin) par ces espiègles-là, je ne puis que je cite.

Mais —je l'ai déjà démontré —M. Bibaud a des poids et des mesures différents pour lui et pour les autres. Donnons-en un dernier exemple. Page 92, il critique vertement cette phrase de Garneau :

Il trouva, à son retour, d'Iberville à Plaisance, qui n'avait pu aller le joindre.

Or, ne venons-nous pas de reproduire ces deux lignes de M. Bibaud :

Deux textes cités par B. Sulte et E. Lareau, qui doivent être identiques ?

Et, page 29, je trouve cette autre phrase :

Mais, s'il était bien rédigé à cette époque, on ne saurait certainement le dire du Canadien tel que rétabli après le coup d'état de l'ombrageux Craig, par Laurent Bedard.

Et page 37 :

Plus tard M. Donegani, de Montréal, n'avait pas moins profité des leçons de Prud'homme, l'élève de Talma, qui dirigeait nos amateurs canadiens, il y a cinquante ans.

Vraiment ? Mais alors Talma devrait se trouver dans le *Dictionnaire des hommes illustres du Canada et de l'Amérique*, en compagnie de la Malibran, de M. de Bellavanaugh, de Thalberg, pianiste LOUISIANAIS !!! d'Alexandre Selkirk dit Robinson Crusoe, du Père Roathaan, du Père Félix, de Jenny Lind, de Lamartine, de Kean, du prince de Joinville et de Matchi-Manitou !

Mais la phrase de ce genre la plus monstrueusement construite, c'est celle qui termine le livre. La voici :

L'auteur a aussi répandu quantité de notes précieuses dans les publications de la Société Littéraire et Historique de notre vieille capitale, de laquelle il a été le secrétaire à vie.

Je ne tenterai pas de relever toutes les fautes de syntaxe qui émaillent le livre de M. Bibaud ; ce serait une entreprise trop considérable pour ma patience et mes loisirs ; je ne signalerai que l'absence de concordance de temps dans la phrase suivante :

Dans le même temps, quand mon père, avec qui Chas. Pasteur, fils d'un habile statuaire français, et admis lui-même à notre barreau, avait établi le *Spectateur*, l'eut quitté pour éditer l'*Aurore*, il paraît que la rédaction de la première de ces feuilles devait assez plate, d'après plus d'une correspondance de l'époque.

Et j'y ajouterai l'incorrection qui saute aux yeux dans cette autre :

J'ignore si feu Norbert Dumas était jamais passé en Europe.

Employé comme neutre ou intransitif, le verbe *passer* prend tantôt l'auxiliaire *avoir*, et tantôt l'auxiliaire *être*. On emploie le premier quand on veut représenter l'action elle-même au moment de son accomplissement : *cette voiture a passé bien vite*. Mais si l'on veut représenter, outre l'action, l'état qui en est la suite, le séjour ou la cessation d'existence, on fait usage de l'auxiliaire *être* : *cet homme est passé en Europe depuis dix ans*. Il aurait donc fallu mettre : "J'ignore si feu Norbert Dumas a jamais passé en Europe."

M. Bibaud critique avec raison notre mot canadien *poudrer* pour *poudroyer* ; mais il se trompe étrangement lorsqu'il croit le retrouver dans ce passage de Bougy :

La neige poudrait le versant des cimes tourné vers le nord.

Dans cette phrase, le verbe *poudrait* ne signifie pas *poudroyer*, il y aurait *poudrait* sur ; mais c'est tout simplement le verbe français *poudrer* —couvrir légèrement de poudre,—au figuré : blanchir comme avec de la poudre. C'est pourtant bien simple.

M. Bibaud nous dit que quand il était enfant —adolescent encore —il a entendu dans les meilleures familles des phrases comme celles-ci :

Si tu fais encore ça, j'te flanquera des gnoies par la gueule.

Voyons, M. Bibaud, est-ce que cela n'est pas un peu exagéré ? Je le crois ; à moins que les bonnes familles n'aient bien changé depuis que vous étiez enfant, encore adolescent. De nos jours, les bonnes familles ont un langage un peu moins zolaïsque.

Mais il se passait des choses encore plus extraordinaires à cette curieuse époque de notre histoire, si l'on en croit ce qui suit :

Le *Journal de l'Instruction Publique* pour 1857, version anglaise, accorde à Michel Bibaud le titre de pionnier de cette littérature pour laquelle, à son berceau, Etienne Parent a beaucoup fait après lui.

Ce n'est pas la préposition *après* qui nous vient tout d'abord à l'esprit en lisant cela.

Certes, je connaissais M. Etienne Parent pour un homme remarquable ; mais, parole d'honneur ! je ne savais pas qu'il eût été si précoce, et qu'il eût fait de la littérature dans des conditions si peu favorables, et dans un endroit où le commun des mortels fait généralement tout autre chose.

Il me reste maintenant à citer textuellement quelques extraits du petit livre dont nous nous occupons, afin de donner une idée du style dont M. Bibaud a su habiller toutes ses hérésies philologiques et grammaticales. Inutile d'indiquer les pages, n'est-ce pas ? Je cueille au hasard, comme dans un parterre en fleurs. Ceux qui cherchent des modèles de clarté et d'élegance, n'ont qu'à se baisser pour en prendre :

—Mais tout d'abord, une difficulté s'offre à l'esprit fort naturellement, —aux esprits, particulièrement, qui se piquent de disquisition : si la lecture des relations de Jacques Cartier n'est point désagréable ; si notre patriarche Pierre Boucher écrit purement, encore bien qu'avec simplicité ; et s'il ne manque à la Mère de l'Innaration que d'avoir écrit un peu plus tôt pour disputer à Paschal la gloire d'avoir fixé la langue, —les chroniques des supérieurs Dollie, de Casson et de Belmont sont-elles des écrits bien polis, —couchés en style qui nous offre quelque pureté !...

—Le tyranneau Haldimand mit à la gêle et le rédacteur Jantard et l'ancien employé-typographe de Benjamin Franklin, qui avait voulu le léguer au Canada !

—Et si les Mémoires de Gaspé nous vantent la pureté du langage de Louis de Salaberry, père du héros de Châteauguay, il avait aussi fait en France la majeure partie de ses études. Aussi ne saurait-on décerner pareil éloge à Cugnot, notre jurisconsulte, qui fut greffier du Conseil...

—Carleton, loul à l'envi par les historiens Carlo Carli, Botta et les auteurs américains, mourut en effet plein de jours ; il ne s'éteignit, à Londres qu'à l'âge de 85 ans, en 1808 : né à Strabane, en Irlande, 1729.

—Négligences dont le soi-disant botaniste s'abstenait pour cause : l'écrit indiqué n'était, en effet, qu'un plagiat de passages d'auteurs de médecine mis à la suite les uns des autres, comme le déclle (pour révélé) plus tard le correspondant mystifié (et de cela seul de malheur)

meur) de l'Aurore à la lecture de phrases comme celle-ci...

—Ce fait, pour nous intéressent, et non moins le langage de Dame Delisle, mon aïeule, sœur de Nicolas Boivin, l'un des pionniers du Missouri, morte presque centenaire, en 1839, me laisse comprendre enfin qu'on eût bien parlé le français en Canada.

—Les Anglais qui s'adonnent à parler notre langue disent mieux que nous, parce qu'ils sont plus sur leurs gardes —tel les Aylwin, les Drummond, les Johnson, —feu le colonel Guy et l'abé Holmes ; pensant à bon escient qu'il y a un temps pour parler l'anglais ; un autre pour parler français, et n'étant pas pour aucune coquetterie de débiter des anglicismes, puisque ces choses sont leurs et qu'ils veulent en être divers pour le moment.

—Pourquoi ne serait-ce pas plus à propos que de termes grecs, latins, italiens, anglais !...

—Le procureur général Angers, qui a réformé la loi concernant cette cour, postérieurement à l'institution de la Cour Suprême, ne pouvait, ce semble, qu'il n'aperçut que la dite Cour Suprême, qui a au-dessus d'elle le Banc Royal et la Cour Suprême, ne saurait être la Cour Suprême !...

—Nous faisons encore un contre-sens en faisant un agent d'émigration d'un agent d'immigration, qui n'est pas, comme le serait le premier, dépopulatrice de son pays !...

—M. Marmier, aujourd'hui académicien, si ce n'est pas plutôt M. Ampère, qui l'était dès lors —à seulement désiré, au milieu de l'éloge, que le livre de notre compatriote fût purgé, dans une nouvelle édition, de quelques légères fautes de langage.

—Si c'était à faire que d'écrire cette histoire, ce grand œuvre se devrait de tomber au lot d'un écrivain plus mûr et mieux doué sinon en fait de talent, du moins pour ce qui est de l'orthographe et de la méthode.

Mais jetons un voile sur ces énormités qu'il m'a fallu remuer dans l'intérêt de la jeunesse, et pour les causes que j'invoquais au début de mon article. Quelque pénible et ennuyeux qu'ait été ce travail, je ne le regrette pas, car il démontrera peut-être, même à d'autres qu'à M. Bibaud, combien il est dangereux de s'essayer publiquement sur un sujet qu'on ne possède pas suffisamment. Le livre que M. Bibaud a tenté de faire, devrait être fait. L'étude de notre langue, je le répète, est trop négligée parmi nous ; et un ouvrage qui signalerait les principales incorrections de notre idiome, serait d'une grande utilité.

Mais il faudrait que ce fût l'œuvre d'un grammairien, et non pas d'un connaisseur comme M. Bibaud père qui, au dire de son fils, se fâchait lorsqu'on *éjaculait* en sa présence le mot *menterie*, qui est d'excellent français, —ni celle d'un érudit comme M. Bibaud fils qui ne sait pas ce que veut dire le verbe *éjaculer*, —ni encore celle d'écrivains comme bon nombre de ceux que cite M. Bibaud, et dont je n'ai pas voulu relever les inepties, pour ne pas donner de proportions trop considérable à cet écrit.

Deux mots en terminant.

M. Bibaud met Québec au féminin. Cette question n'est pas encore réglée par l'Académie, mais ici la coutume fait loi ; et les braves Québécois qui sont si fiers de leur bon vieux Québec, ne nous pardonneraient jamais, bien sûr, si nous commettions l'irrévérence d'appeler leur Québec la bonne vieille.

Enfin le mot *montréalais* donne sur les nerfs de M. Bibaud ; savez-vous pourquoi ? C'est parce que ce mot rime avec *laid*. D'un autre côté, il approuve *Sorellois*, bien que celui-ci rime avec *oie*. C'est pousser trop loin, suivant moi, l'amour de l'euphonie. Les ouvrages de Bibaud riment bien avec *beaux*, et personne, que je sache, ne s'est encore avisé de trouver là un rapprochement que condamnerait impitoyablement le goût, la grammaire et le bon sens.

JULES AIEVAUX.

N. B.—En écrivant ceci, je ne me pose pas en censeur infaillible : qu'on me signalera les erreurs que je puis avoir commises, et j'en serai heureux ; ce sera autant d'appris.

AUX DAMES qui veulent une robe ou un manteau très-élégant et dans les derniers goûts, nous leur dirons : Allez voir madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, près de la rue St-Denis. Elle trouveront, de plus, à son magasin, un bon choix d'articles de modes, tels que fleurs, chapeaux, ruban et un bon assortiment de laine et d'articles de fantaisie, le tout à bon marché, au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

UN MARIAGE À PARIS

C'est dans une de plus belles églises de Paris. On procède à la célébration d'un mariage. Une longue traîne de tapis va de la grande porte aux deux fauteuils à bras de bois doré. Voici les mariés. Le suisse marche devant. Les orgues jouent. Il n'y manque que les petits enfants de chœur qui marchent à reculons en jetant des feuilles de roses ! J'ai toujours porté à ces fêtes un vif sentiment de curiosité philosophique. Le mariage est surtout la fête de la femme. Le vêtement blanc est d'un aspect émouvant. C'est la virginité qu'on mène au sacrifice avec la livrée blanche des pompes funèbres. Elle a le spécial attrait de tout ce qui va mourir ! Les rites sacrés ont une solennité mélancolique —comme tout ce qui est grand ! Pendant la bénédiction faite par le prêtre, les cœurs se serrent comme pendant l'absoute à un enterrement ! Mais cette fête est surtout la fête de la vie. Le prêtre ne dit plus à l'homme et à la femme le *Memento quia pulvis es* —mais une sorte de *Vivere memento*. Souviens-toi qu'il faut vivre !

Cependant, à cette cérémonie que je raconte, le prêtre n'eut pas la note gaie. Jeune, chauve, au regard sombre, comme un moine ardent du Moyen âge, il a dit dans un grand langage, à peu près ceci : "Vous savez, ce n'est pas si gai que vous le croyez, le mariage, je viens vous dire que c'est certainement très-grave et que ce sera probablement très-triste." Il m'a rappelé l'allocution habituelle d'un vieux curé breton que j'ai entendue pendant mon enfance. Il disait à la mariée : "Vous allez, ma fille, danser aujourd'hui au son du biniou —mais prenez garde que plus tard vos dents ne battent le tambour !"

Cette fête n'en est pas moins très-gaie. Seuls, l'église ou le temple ont conservé la tradition de joie et de solennité. Aujourd'hui, les repas de noces et les danses sont mornes —s'il y en a ! Je regarde le public endimanché. Les yeux sont lumineux. Un chanteur de l'Opéra-Comique interprète un de ces hymnes religieux, à qui on donne une allure musicale moderne. On sent qu'il n'y a pas plus de conviction religieuse qu'il n'y a de conviction politique dans un chantre entonnant le *Dominus salvum....* On applaudit presque. Cette cérémonie a cela de particulier qu'elle donne, au moins momentanément, à tout jeune spectateur, l'envie de se marier. Un de mes jeunes amis était à côté de moi. Il regarde beaucoup une jeune fille, debout près d'un pilier, à côté de sa mère. Je lui dis : "Je t'y prends ; tu voudrais avoir bientôt pareille fête pour toi ! Tu voudrais ici prendre, selon les rites sacrés, cette jeune fille d'à côté, avant d'effeuiller avec la bouche le bouquet d'orange —comme le paysan fait le signe de la croix sur le pain avant d'y mordre !.... Mais tu appartiens à une profession libérale, tu n'es pas riche, tu es, de plus, fonctionnaire du gouvernement. Tu es, mon cher, de ceux pour qui le célibat est momentanément obligatoire."

L'obligation de ce célibat semble avoir été déjà reconnue par les esprits. Le nombre des mariages, dans les classes instruites, diminue. Le chiffre des mariages suit une marche décroissante dans presque toutes les professions libérales, hormis celles d'avoués et de notaires.

Entre médecins :

—Où vas-tu donc avec ce fusil-là sur ton épaule ?

—Je vais voir un malade.

—Diable ! il paraît que tu n'as pas envie de le manquer !

Un plaidoyer avait perdu sa cause et son avocat lui conseillait de se pourvoir. —Pour voir quoi ? —Vous pourvoir en appel ; en appeler à la cour d'appel. —Vous pensez qu'y aurait moyen ?... —Sans doute ; les jugements sont souvent renversés en appel.